

Journée des doctorants

17 juin 2024

9h00- 13h00

Salle de réunion de l'IAO (D.4.070)

ENS LYON- Site Descartes

9H00 – 9H15 : INTRODUCTION DE LA DEMI-JOURNEE

9H15 – 10H00 : SOPHIE RAINAUT DOCTORANTE EN HISTOIRE CONTEMPORAINE, ENS DE LYON, (IAO).

Titre : Enfance et masculinités dans l'Empire du Japon (1918-1945) : un point de tension entre État-nation, modernité coloniale et genre

Résumé

Peut-on identifier les modèles de masculinité ayant soutenu la construction du Japon à la fois comme État-nation et comme empire colonial au début du XX^e siècle ? L'approche par le genre apporte un nouveau regard sur le Japon moderne. Aujourd'hui, l'encadrement de la jeunesse, en particulier, est de plus en plus investi par les travaux. Pendant l'ère Meiji (1868-1912), et de façon accrue durant l'ère Taishō (1912-1926), la jeunesse a conquis une place nouvelle dans la société japonaise, sous les effets conjugués de l'instruction primaire obligatoire et gratuite, du développement de la pédagogie, du resserrement de la conception de la famille autour du noyau couple-enfants, et de l'intégration des enfants au consumérisme. La vision de l'enfant comme être distinct de l'adulte appela à une reconsidération des politiques éducatives et de la production culturelle juvénile. Cette posture ne contredit pas un processus de genrification. La préadolescence, en particulier, constituait un âge de genrification intensifiée, où l'éducation secondaire et la presse jeunesse établissaient une frontière entre les « jeunes garçons » (shōnen 少年) et les « jeunes filles » (shōjo 少女).

Toutefois, l'éducation secondaire et la presse jeunesse ne touchant qu'une minorité urbaine, nous choisissons de recentrer notre regard sur l'éducation primaire. Celle-ci constituait une expérience commune à presque l'ensemble des enfants japonais au lendemain de la Première Guerre mondiale. Des processus saillants de genrification pouvaient être observés à cet âge malgré la mixité de l'enseignement. Ils révèlent, au-delà d'un modèle masculin dominant constant, une certaine versatilité des modèles masculins promus, selon l'instance d'émission, l'époque ou le public visé. Cette versatilité devient plus sensible lorsqu'on intègre dans notre étude les territoires colonisés ciblés par des politiques assimilationnistes : la Corée et Taiwan, mais aussi Hokkaidō et Okinawa. La formation des identités de genre et des sexualités entrent alors en écho avec la problématique de l'assimilation.

Cette communication approfondira les éléments contextuels sur le système éducatif primaire métropolitain et colonial et présentera les sources primaires soutenant ce projet de recherche.

Sophie Rainaut : *Mes intérêts de recherche portent sur l'histoire du genre en Asie de l'Est au XX^e siècle. Dans mon projet doctoral, j'interroge en particulier les rapports entre masculinités et enfance dans le Japon impérial (1920-1945). Il s'agit de saisir les effets de la modernisation mais aussi de la militarisation de la société sur les modèles dominants de masculinité, en intégrant dans la réflexion les territoires colonisés.*

10H00 – 10H45 : IVANKA GUILLAUME DOCTORANTE EN SOCIOLOGIE À L'INALCO

Titre : Activisme des femmes handicapées au Japon : De la marginalisation à l'empowerment collectif

Résumé :

Cette communication se penche sur l'activisme des femmes handicapées au Japon, un pays où des pratiques discriminatoires à l'encontre des personnes handicapées ont été institutionnalisées dès 1948 avec la loi relative à la protection eugénique. Alors que les mouvements de résistance à la marginalisation des personnes handicapées ont émergé progressivement dans les années 1960, les contributions des femmes à ces luttes restent largement sous-étudiées. Ces militantes ont non seulement combattu les stérilisations forcées et la marginalisation, mais ont également créé des espaces d'entraide essentiels à l'*empowerment*.

Inspirées par les mouvements féministes des années 1970 dans le monde occidental, ces femmes ont su transformer leurs expériences personnelles en un levier politique, en partageant et en publicisant leurs vécus au sein d'espaces formels et informels. Cette présentation mettra en lumière comment ces espaces de lutte ont permis de transformer une mobilisation isolée en un mouvement influent et reconnu publiquement. Nous examinerons les trajectoires et actions politiques de ces militantes, illustrant ainsi la complexité et l'importance de leur contribution à la lutte pour les droits des personnes handicapées au Japon.

Ivanka Guillaume :

Doctorante contractuelle en sociologie du Japon contemporain à l'Inalco. Je m'intéresse aux mobilisations sociales des personnes handicapées. Mes recherches gravitent principalement autour des revendications émanant du milieu associatif et militant féminin.

11H00 – 11H45 : GUILHEM CASSAGNES DOCTORANT À L'IAO/ENS DE LYON

Titre : Les voix de la dissidence : l'expression musicale politique dans l'Indonésie post-Soekarno

Résumé :

La musique populaire joue un rôle central dans la société indonésienne, reflétant et influençant les dynamiques politiques, sociales et culturelles du pays. Mon projet de thèse se propose ainsi d'explorer la relation complexe entre musique et pouvoir en Indonésie, en mettant en lumière l'idée que la musique populaire représente un espace de désaccord nécessaire au sein de la société indonésienne contemporaine.

Outil politique de résistance, de contestation ou de construction identitaire, la musique sert à exprimer des voix dissidentes et à remettre en question la structure du pouvoir établi. Des genres musicaux populaires tels que le rock, le hip-hop ou le dangdut ont émergé comme des

formes d'expression subversives. Mais cette subversion connaît des limites. Des artistes critiques envers le gouvernement peuvent faire face à la censure et à la répression. De plus, le caractère commercial des musiques populaires peut diluer son potentiel contestataire en produits de consommation.

Cette communication vise à explorer la diversité des formes d'expression musicale politique en se concentrant sur trois artistes pionniers dans leurs genres respectifs : Benny Soebardja, Herry Sustrena et Cholil Muhammad.

Guilhem Cassagnes est doctorant en première année à l'IAO/ENS de Lyon sous la direction de Rémy Madinier. Sa thèse d'histoire porte sur les relations entre musique populaire et pouvoir dans l'Indonésie contemporaine. Il est aussi professeur d'Histoire-Géographie et de Critical Thinking à la French American School of New York.

11H45 – 12H30 : WENQING JIAO : DOCTORANTE EN HISTOIRE À L'ENS DE LYON, (IAO), ET EAST CHINA NORMAL UNIVERSITY (SHANGAI)

Titre: What benefits did merchants get from their involvement in taxation during the Qing Dynasty? From the tax agreements between county magistrate and merchants.

Résumé:

In this presentation, I would like to introduce a prevalent practice widely employed in commercial tax collections in the Qing Dynasty, called self-taxing. Merchants from the same industry, the same hometown or a mix of both, formed guilds at the county and took the initiative to pay a fixed amount of tax, on behalf of the guild, to the county magistrate, in exchange for the right to monopoly the local wholesale trade in certain commodities, and avoiding excessive extortions from the local governments.

Susan Mann noted this particular strategy in her paper published in 1978. She emphasised that given the limited supervisory capacity of the government bureaucracy, this system contributed remarkably to an efficient revenue collection at the county level. Beyond the issue of “state capacity” and “efficiency”, what I wonder about in my studies is how the agreement was achieved. On the one hand, the county magistrate seemed to be the only one who ensured the legitimacy of the business operation, implying the apparent inequality between the negotiating parties; on the other hand, taking into account the constant shortage of financial resources, the merchant did not entirely succumb to a disadvantage in the bargain.

Then, what benefits did merchants get from the involvement of taxation? In order to explore this issue, I will present several examples of agreements proposed by the guild and agreed upon by the magistrate. Those crucial evidence from historical materials published in recent decades, are used to outline the tax arrangement and the monopolistic operation at the county market, and are expected to inspire an understanding of the achievement of tax efficiency from the perspective of merchants' involvement.